

Promouvoir les habiletés parentales pour lutter contre la maltraitance envers les enfants

Tiré de : Letarte, M.-J., Normandeau, S. et Allard, J. (2010). Effectiveness of a parent training program « Incredible Years » in a child protection service. *Child Abuse & Neglect*, 34 (4), 253-261.

Revu par : Geneviève Riopel, Ph. D., psychologue

Au Canada, 9,7 enfants sur 1000 sont victimes de mauvais traitements (physiques, psychologiques ou sexuels) ou de négligence chaque année. Au Québec, ces problématiques sont en cause dans 74 % des dossiers traités par les services de protection de la jeunesse. Les enfants victimes de mauvais traitements sont à haut risque de connaître des problèmes affectifs, sociaux et comportementaux, qui peuvent s'exacerber à mesure que l'enfant grandit. Puisque les mauvais traitements envers les enfants témoignent souvent d'un problème dans les pratiques parentales et que la majorité des enfants maltraités ou négligés continueront d'évoluer dans leur famille d'origine, il est essentiel de mettre en place des interventions efficaces pour aider les parents à modifier leurs façons d'agir.

Des programmes spécifiques

Des études antérieures ont démontré l'efficacité des programmes d'entraînement aux habiletés parentales pour favoriser l'acquisition par les parents de pratiques sensibles aux besoins des enfants. Ces programmes comportementaux se sont avérés efficaces pour prévenir les récidives de mauvais traitements envers les enfants dans les familles connues des services de protection de la jeunesse. De tels programmes se sont par ailleurs révélés plus efficaces que ceux focalisant sur la communication ou sur la relation affective entre l'enfant et le parent. En outre, les parents sont généralement plus réceptifs à participer à une intervention de groupe qu'à une thérapie individuelle.

Dans ce contexte, Sylvie Normandeau, chercheure au Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire, et ses collègues ont implanté et évalué l'efficacité de *Ces années incroyables*, un programme d'entraînement aux habiletés parentales destiné aux parents référés aux services de protection de la jeunesse pour cause de négligence envers leurs enfants. L'efficacité du programme *Ces années incroyables* avait déjà été démontrée auprès de parents d'enfants manifestant des troubles de comportement,

mais jamais encore mesurée dans un cadre clinique auprès d'une population de parents négligents ou maltraitants envers leurs enfants.

Le programme *Ces années incroyables*, tel qu'appliqué par l'équipe de Sylvie Normandeau, consiste en une série de 16 rencontres de groupe d'une durée de deux heures chacune et animées par deux intervenants psychosociaux. Les rencontres ont eu lieu sur une base hebdomadaire et chaque groupe était formé de 7 à 16 parents. Les objectifs du programme sont : 1) favoriser l'établissement d'une relation parent-enfant harmonieuse; 2) soutenir les parents dans l'apprentissage et dans l'application de pratiques efficaces auprès de leurs enfants et 3) promouvoir l'amélioration des habiletés de résolution de problèmes et de communication dans la famille. Différents thèmes ont été abordés : le jeu avec son enfant, l'utilisation d'encouragements et de renforcements, l'imposition de limites, le recours à l'ignorance, au retrait temporaire et à d'autres stratégies pour encourager les bons comportements et réduire les comportements inacceptables, la résolution de problèmes et le soutien de l'enfant dans ses études. Lors des rencontres, une approche collaborative était préconisée. Les parents étaient invités à participer à des échanges de groupe au sujet de leurs interactions avec leurs enfants et de leurs stratégies de résolution de problèmes, à s'engager dans des jeux de rôle ainsi qu'à expérimenter des jeux ou activités avec leurs enfants à la maison.

Des effets encourageants

Les résultats de l'évaluation révèlent que le programme *Ces années incroyables* a permis aux parents de bonifier leurs pratiques parentales. À la suite de leur participation au programme, les parents rapportent avoir diminué l'usage de méthodes disciplinaires sévères (c.-à-d. crier devant un comportement inapproprié de l'enfant), encourager et complimenter davantage leurs enfants, recourir à plus de stratégies disciplinaires adéquates (c.-à-d. retirer l'enfant momentanément d'une situation en réponse à un comportement inacceptable) et employer plus de pratiques disciplinaires verbales positives (c.-à-d. discuter du problème avec lui ou lui poser des questions). En outre, après leur participation au programme, les parents rapportent des améliorations significatives sur le plan de la fréquence et du nombre de comportements négatifs observés chez leurs enfants. Par les suites de l'intervention, plusieurs enfants se retrouvent maintenant sous le seuil clinique en ce qui a trait à la fréquence et au nombre de problèmes de comportements rapportés. Par ailleurs, les parents ayant participé au groupe font preuve de meilleures stratégies d'auto-surveillance que les parents en liste d'attente. Cependant, contrairement à ce qui était attendu, le programme ne semble pas susciter à court terme de changement dans le sentiment d'auto-efficacité des parents. Un changement significatif sur ce plan deviendra probablement observable à plus long terme, puisque ces parents ont une histoire d'interactions négatives avec leurs enfants et la confiance en leurs capacités parentales est un sentiment qui se construit au fil du temps. Enfin, dans l'ensemble, les parents se montrent satisfaits des bénéfices qu'ils retirent du programme. La majorité d'entre eux

estiment que le groupe leur a procuré une source importante de soutien. Près de 85 % des parents auraient d'ailleurs souhaité que les rencontres de groupe se poursuivent.

En somme, la présente étude démontre, pour la première fois, l'efficacité du programme *Ces années incroyables* auprès de parents référés aux services de protection de la jeunesse pour des raisons de maltraitance ou de négligence envers leurs enfants. Les principales retombées positives auprès de cette clientèle s'observent sur le plan des pratiques parentales et du fonctionnement comportemental des enfants (tel que rapporté par les parents). Ces deux dimensions sont probablement reliées : des changements dans les pratiques parentales contribuent certainement à engendrer des améliorations dans le comportement des enfants. En retour, on peut poser l'hypothèse que des comportements plus faciles à gérer chez les enfants suscitent des comportements parentaux davantage adaptés et qu'un cercle vertueux se met ainsi en place. Les résultats obtenus par cette étude sont prometteurs, puisqu'on peut croire que l'amélioration des habiletés parentales chez cette clientèle à haut risque va se traduire par une diminution des épisodes de maltraitance ou de négligence. Un programme d'habiletés parentales comme *Ces années incroyables* constitue certainement une voie privilégiée pour mettre en place des interventions efficaces auprès des familles aux prises avec une problématique de maltraitance et promouvoir ainsi le sain développement des enfants.

Abrégé

Au Québec, des problématiques de mauvais traitements (physiques, psychologiques ou sexuels) ou de négligence sont en cause dans 74 % des dossiers traités par la DPJ. Puisque la majorité des enfants victimes de maltraitance continueront d'évoluer dans leur famille, il est essentiel de mettre en place des interventions efficaces pour aider les parents à modifier leurs pratiques parentales et ainsi prévenir les récurrences de mauvais traitements. Dans cette optique, Sylvie Normandeau, chercheuse au CJM-IU, et ses collègues ont implanté et évalué l'efficacité de *Ces années incroyables*, un programme d'entraînement aux habiletés parentales destiné aux parents référés à la DPJ pour négligence envers leurs enfants. Le programme consiste en une série de 16 rencontres hebdomadaires de groupe d'une durée de deux heures chacune et animées par deux professionnels. Le programme vise à favoriser : 1) une relation parent-enfant harmonieuse; 2) l'apprentissage et l'application de pratiques parentales efficaces et 3) l'amélioration des habiletés de résolution de problèmes et de communication dans la famille. D'une part, les résultats de l'évaluation révèlent que le programme a permis aux parents de bonifier leurs pratiques parentales, en particulier de diminuer l'usage de méthodes disciplinaires sévères, d'encourager et de complimenter davantage leurs enfants, de recourir à plus de stratégies disciplinaires adéquates et d'employer plus de pratiques disciplinaires verbales positives. D'autre part, après leur participation au programme, les parents rapportent des améliorations significatives en ce qui a trait au comportement de leurs enfants. Ces résultats sont prometteurs, puisqu'on peut croire que des améliorations dans les habiletés parentales vont se traduire par une diminution

des épisodes de maltraitance ou de négligence. Un programme d'habiletés parentales comme Ces années incroyables constitue certainement un atout important pour soutenir les familles aux prises avec une problématique de maltraitance.